

JULLOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL | HIVER 2020

Édito



Une année particulièrement difficile, que personne n'avait envisagé de vivre, s'achève.

Une période sanitaire et une épidémie qui demandent à chacun de se protéger. Protégeons-nous et protégeons

les autres. Respectons toutes les règles sanitaires. Une période avec deux confinements de la population, qui demande de la solidarité, solidarité entre les générations, solidarité envers les plus fragiles, solidarité vis-à-vis de nos commerces de proximité. La solidarité devient une autre façon de vivre.

Une année dont la saison estivale a été importante et, comme je l'ai déjà écrit, qui a permis aux maisons de famille de retrouver leur rôle plein et entier.

Malgré ces difficultés, la vie municipale continue d'avancer. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été approuvé, la commune est maintenant propriétaire d'une partie du parking du Casino, et le marché du dimanche semble trouver sa clientèle.

Je fonde sincèrement l'espoir que cette année 2021 soit meilleure pour tous, aussi je vous présente, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, tous mes vœux de bien vivre, de bonheur et de santé.

Très très bonne année à toutes et à tous !

Alain BRIÈRE,
Maire de Jullouville - Saint-Michel-des-Loups

Sommaire

VIE SOCIALE - SERVICES

Assistance administrative et numérique	2
Épicerie sociale	2

CÉRÉMONIES

Devoir de mémoire et commémoration	2
------------------------------------	---

Tribunes des minorités	2
------------------------	---

ENFANCE - JEUNESSE

Distribution de masques à l'École Éric Tabarly	3
Centre de loisirs Les P'tits Loups de Mer	3

CONFINEMENT

L'accompagnement des plus isolés	3
----------------------------------	---

VIE ÉCONOMIQUE

Un nouveau marché le dimanche matin	3
-------------------------------------	---

PROJETS - TRAVAUX

Projet : une structure de jeux pour les adolescents	4
Aménagement temporaire	
Route de la Croix des Bougonnières	4

LOISIRS - ANIMATIONS

Le plaisir des yeux	4
Horaires des marées	4



Nous contacter

Mairie de jullouville

	02 33 91 10 20
	Ville de Jullouville

	www.jullouville.com
	mairiejullou@orange.fr

Office de tourisme

	02 33 91 30 03
--	----------------

VIE SOCIALE - SERVICES

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET NUMÉRIQUE



Marie Claire Taillis entourée de Rémi Harivel, Maire-délégué et de Anne Margollé 1^{ère} adjointe en charge de la vie sociale, du développement économique, de l'urbanisme.

Un nouveau service gratuit a démarré vendredi 6 novembre 2020 à la Mairie annexe de Saint-Michel-des-Loups. Marie Claire Taillis vous accueille un vendredi sur deux de 14h à 15h30 pour vous accompagner sur des difficultés numériques que vous pouvez rencontrer : formulaires en ligne, démarches administratives (CAF, Sécu, caisses de retraites, impôts...), messages par Internet (mails) etc. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 33 91 10 20.

CÉRÉMONIES

DEVOIR DE MÉMOIRE ET COMMÉMORATION

Les sépultures des anciens Maires depuis 1945 ont été fleuries pour la Toussaint.

Les contraintes sanitaires ont permis malgré tout la tenue (sans public) de la commémoration de l'armistice signé en 1918 mettant fin à la Première Guerre Mondiale. Lors de ces cérémonies d'hommage aux victimes de la guerre à Saint-Michel-des-Loups et Bouillon, le Maire, Alain Brière a donné lecture de la lettre de la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants et rappelé les noms de nos soldats morts au champ d'honneur. Messieurs Caumont et Briand, représentants des anciens combattants ont souligné avec détermination ce jour où l'on ne doit pas oublier que des femmes et des hommes se sont mobilisés pour que nous soyons libres et pour garder vive la mémoire de leurs camarades.



Commémorations à Saint-Michel-des-Loups en présence de Monsieur le Maire Alain Brière, Messieurs Briand, Nové, Harivel, Graff et à Bouillon en présence de Monsieur le Maire Alain Brière, Mesdames Margollé, Leroux, Messieurs Caumont et Bretonnière.



Tribunes des minorités

FLORENCE GRANDET - AVENIR ET AMBITIONS POUR JULLOUVILLE-SAINT-MICHEL-DES-LOUPS

En juin dernier, seulement 35 voix donnaient la victoire à Mr Brière après une campagne et un programme insipide, basé sur une continuité illusoire, ses principaux collaborateurs ne repartant pas avec lui. Depuis, chaque Conseil Municipal est une nouvelle source de déception et de révélations mensongères. Un budget voté, sans aucune constitution de commissions au premier ; un gros emprunt (1,3 millions) au second ; un Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes que l'on voudrait nous faire croire tombé par hasard au troisième ; un appel d'offre pouvant remettre en cause l'activité de commerçants installés depuis plus de 20 ans (la Paillotte et la Piscine du Club Mickey) et une fusion sans préavis de nos deux communes associées depuis 1973, entraînant la disparition de Saint-Michel-Des-Loups au quatrième.

Il n'y a pas de mots pour exprimer la colère des Michelais et l'indignation de beaucoup de nos administrés condamnant la manière de faire. Profiter de la crise sanitaire pour faire passer des dossiers sensibles n'a pas de nom. C'est un mépris pour l'inquiétude majeure des français en ce moment et celui pour le monde rural et ses administrés. Va-t-on attendre chaque Conseil Municipal avec défiance ? Qui seront les prochains visés par cette politique arbitraire ?

ÉPICERIE SOCIALE

Samedi 10 octobre a eu lieu la collecte de l'épicerie sociale, organisée par le SIAS (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale). La collecte s'est déroulée toute la journée à U Express grâce au bon accueil de Madame et Monsieur HERVIEU. 461,5 kilos de produits alimentaires et de première nécessité ont été collectés à Jullouville permettant de comptabiliser plus de 5 tonnes sur la totalité des communes participantes.

Ces produits seront distribués aux bénéficiaires des communes de Jullouville, Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Donville-les-Bains, Saint-Planchers, Saint-Aubindes-Préaux, Yquelon. Mireille Hamel, conseillère municipale déléguée à la vie sociale et au patrimoine est également la Vice-Présidente du SIAS, elle a remercié chaleureusement tous les participants et les contributeurs à cette collecte.

CHANTAL HOLANDE ET PIERRE CHÉRON - GROUPE BIEN VIVRE ENSEMBLE ENTRE TERRE ET MER

Fusion simple de Saint-Michel des loups et de Jullouville, comme Napoléon le maire a voulu faire son 18 brumaire !!!

Comme d'habitude le Maire agit avec précipitation et sans étude en profondeur des dossiers. Un simple rappel à la loi suffit pour s'en rendre compte. (Collectivité-locales.gouv.fr)

Passage d'une fusion-association à une fusion simple

« La demande de suppression émane du conseil municipal ; elle est subordonnée à la consultation de la population de la commune associée, appelée à se prononcer sur cette suppression, dans les conditions prévues à l'article L. 2113-2, c'est-à-dire par la procédure de référendum communal.

Le vote est considéré comme favorable à la suppression si la majorité absolue des suffrages exprimés correspondant à un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits se prononce pour la suppression.

Lors de la transformation de la fusion association en fusion simple, la suppression de la commune associée n'emporte aucune conséquence sur le plan de la modification des limites communales : il n'y a donc pas lieu de procéder à une nouvelle élection du conseil municipal. »

Le maire a voulu passer en force, sans consultation de la population. Comme nous l'avons affirmé au conseil du 9 novembre c'est un déni de démocratie. Le maire n'a pas le choix, il doit organiser un référendum.



ENFANCE - JEUNESSE

Anne Margollé, 1^{ère} adjointe et Sabine Casanova, déléguée à l'enfance, à la vie scolaire et aux relations publiques

DISTRIBUTION DE MASQUES À L'ECOLE ÉRIC TABARLY

Suite à l'obligation du port du masque à l'école pour les enfants du primaire âgés de 6 ans et plus, la municipalité de Jullouville a fourni deux masques à chaque élève de l'élémentaire. Ils sont lavables et adaptés à la morphologie des enfants. Pour compléter l'offre de l'Education Nationale, des masques chirurgicaux ont été offerts aux enseignants. Des casiers seront réalisés pour permettre

aux enfants de ranger leurs masques, très utiles pour les enfants qui déjeunent à la cantine. L'équipe municipale se mobilise pour maintenir les activités le plus normalement possible pendant cette nouvelle période de confinement et accompagner les Jullouvillais en les aidant à assurer la sécurité et protéger la santé de tous du plus jeune au plus âgé.



Land Art après la récolte en forêt

CENTRE DE LOISIRS LES P'TITS LOUPS DE MER

À partir du lundi 19 octobre, le centre de loisirs a ouvert ses portes pendant les deux semaines des vacances scolaires. Cet accueil a pu se faire selon le protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs. Le centre de loisirs a accueilli 35 enfants, les activités étaient multiples entre les espaces aménagés à l'intérieur du centre et les sorties au grand air dans la nature, à la plage et sur les chemins du bocage. Merci à toute l'équipe d'animation pour le bon déroulement des activités. Rendez-vous aux prochaines vacances de février 2021. Inscriptions sur le portail famille : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieJullouville50610/accueil> ou par téléphone. Il est conseillé d'inscrire vos enfants au moins une semaine à l'avance (places limitées).



CONFINEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS ISOLÉS

Initié lors du premier confinement, un accompagnement des personnes de plus de 70 ans est assuré par les agents municipaux. Le 30 octobre 2020, ce dispositif a été réactivé. Les appels sont passés régulièrement aux personnes recensées pour prendre de leurs nouvelles et répondre à leurs demandes. S'inscrire en Mairie au 02 33 91 10 20.

VIE ÉCONOMIQUE

UN NOUVEAU MARCHÉ LE DIMANCHE MATIN

Pour répondre à la demande des personnes qui travaillent la semaine et pour tous ceux qui viennent à Jullouville en fin de semaine, un nouveau marché a été instauré. Démarré tout doucement le 25 octobre 2020 avec un poissonnier, un rôtisseur, un marchand de volailles et de foies gras, il s'étoffe de semaine en semaine avec la présence de vendeurs de fruits et légumes. Pour créer de l'animation en cœur de bourg, les marchands sont présents de 9h à 13h. Les demandes de places sont à faire en Mairie avant toute installation. Les commerces alimentaires de proximité : boucher, poissonnier, boulanger et supermarché sont également ouverts aux alentours de la Place du Marché.



Les clients découvrent cette nouvelle initiative qui ne demande qu'à perdurer pour la vie du village en saison d'hiver

PROJETS - TRAVAUX

Le projet d'aménager un city stade est à l'étude. Des visites de différentes installations des communes voisines sont en cours afin de proposer des plans avec précision. La rédaction du cahier des charges a toute son importance, comme l'exigence d'avoir des revêtements de sol amortissants et meubles, avec des structures de jeux en bois et/ou en acier. À suivre...

UNE STRUCTURE DE JEUX POUR LES ADOLESCENTS



Visite des installations de Dragey-Ronthon et de Coudeville-sur-mer



AMÉNAGEMENT TEMPORAIRE ROUTE DE LA CROIX DES BOUGONNIÈRES



Suite à un récent accident de la circulation fort heureusement sans gravité, un aménagement temporaire de sécurité a été installé par les services municipaux sur la Route de la Croix des Bougonnières à Saint-Michel-des-Loups. La vitesse de circulation prévue à 50 km/h n'est pas toujours respectée alors que cet itinéraire est emprunté par les enfants pour se

rendre à l'école à pied. Le Maire a interpellé le Conseil Départemental (propriétaire de la voirie et des accotements) pour des travaux de sécurisation et un cheminement piéton protégé le long de la route. La vitesse excessive est l'affaire de tous. En agglomération et partout sur notre commune : attention à nos enfants, ralentissez !

LOISIRS - ANIMATIONS LE PLAISIR DES YEUX

Chacun sait que Noël n'est pas Noël sans ses décorations. Le coup d'envoi sera donné début décembre. C'est dans une douce ambiance que les décorations de Noël permettront aux plus jeunes comme aux plus anciens d'apprécier l'atmosphère de Noël au sein de notre commune. Au centre-bourg, une boîte aux lettres attendra les courriers et les dessins des enfants pour le Père Noël. Une exposition de tous les dessins sera mise en place entre le 25 décembre et le 11 janvier pour apprécier nos jeunes talents.



HORAIRES DES MARÉES

JANVIER 2021

	PLEINES MERS						BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coef.	Soir	Haut.	Coef.	Matin	Haut.	Soir	Haut.	Coef.	
V 1	08:25	12.31	81	20:52	11.97	80	03:11	2.55	15:37	2.38		
S 2	09:04	12.31	80	21:32	11.89	79	03:50	2.57	16:17	2.43		
D 3	09:45	12.14	77	22:13	11.64	75	04:29	3.34	16:57	2.63		
L 4	10:27	11.82	72	22:57	11.26	69	05:10	2.97	17:39	2.95		
M 5	11:13	11.39	66	23:46	10.82	63	05:53	2.70	18:24	3.33		
M 6	12:06	10.95	60	-	-	-	06:41	3.73	19:16	3.69		
J 7	00:44	10.44	58	13:10	10.61	56	07:39	4.03	20:20	3.92		
V 8	01:54	10.28	56	14:26	10.52	57	08:51	4.12	21:34	3.89		
S 9	03:11	10.45	59	15:43	10.73	62	10:10	3.88	22:50	3.57		
D 10	04:23	10.93	66	16:54	11.17	71	11:25	3.36	-	-		
L 11	05:26	11.54	75	17:56	11.68	80	00:00	3.07	12:32	2.73		
M 12	06:22	12.12	84	18:50	12.12	87	01:02	2.57	13:32	2.17		
M 13	07:12	12.56	89	19:39	12.41	91	01:57	2.20	14:24	1.79		
J 14	07:57	12.8	92	20:23	12.51	92	02:45	1.98	15:10	1.61		
V 15	08:39	12.83	92	21:03	12.42	90	03:28	1.95	15:52	1.64		
S 16	09:18	12.65	87	21:41	12.14	84	04:06	2.08	16:30	1.88		
D 17	09:55	12.27	80	22:16	11.7	75	04:42	2.40	17:04	2.33		
L 18	10:30	11.71	71	22:50	11.13	65	05:14	2.89	17:36	2.91		
M 19	11:04	11.06	60	23:23	10.52	55	05:44	3.48	18:06	3.55		
M 20	11:40	10.37	49	-	-	-	06:14	4.09	18:39	4.16		
J 21	00:02	9.92	44	12:24	9.72	40	06:49	4.64	19:21	4.67		
V 22	00:53	9.41	37	13:29	9.22	35	07:40	5.08	20:19	5.00		
S 23	02:07	9.15	34	14:52	9.10	35	08:52	5.25	21:32	5.02		
D 24	03:27	9.31	37	16:06	9.41	41	10:13	5.02	22:47	4.68		
L 25	04:33	9.83	46	17:07	9.99	51	11:26	4.45	23:52	4.11		
M 26	05:27	10.51	56	17:58	10.64	61	12:26	3.75	-	-		
M 27	06:14	11.19	66	18:43	11.27	71	00:47	3.49	13:18	3.08		
J 28	06:58	11.8	76	19:26	11.81	80	01:37	2.92	14:05	2.58		
V 29	07:39	12.31	84	20:06	12.24	87	02:23	2.42	14:51	2.02		
S 30	08:19	12.71	90	20:46	12.54	92	03:07	2.01	15:34	1.67		
D 31	08:58	12.95	93	21:25	12.65	93	03:48	1.75	16:15	1.51		

FÉVRIER 2021

	PLEINES MERS						BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coef.	Soir	Haut.	Coef.	Matin	Haut.	Soir	Haut.	Coef.	
L 1	09:38	12.97	92	22:04	12.51	90	04:28	1.70	16:54	1.60		
M 2	10:17	12.71	87	22:43	12.12	84	05:06	1.92	17:32	1.95		
M 3	10:58	12.2	79	23:24	11.54	74	05:44	2.38	18:10	2.53		
J 4	11:42	11.52	68	-	-	-	06:23	3.01	18:52	3.21		
V 5	00:12	10.88	63	12:36	10.77	57	07:10	3.67	19:43	3.87		
S 6	01:13	10.27	53	13:49	10.16	50	08:15	4.19	20:55	4.31		
D 7	02:37	9.98	49	15:20	10	51	09:38	4.32	22:21	4.29		
L 8	04:06	10.24	54	16:45	10.38	59	11:05	3.93	23:44	3.80		
M 9	05:19	10.9	65	17:52	11.06	70	12:21	3.21	-	-		
M 10	06:16	11.65	76	18:45	11.72	81	00:53	3.10	13:23	2.48		
J 11	07:04	12.27	85	19:30	12.22	88	01:48	2.46	14:14	1.91		
V 12	07:46	12.69	91	20:10	12.51	92	02:35	2.00	14:58	1.56		
S 13	08:24	12.9	93	20:46	12.6	92	03:15	1.74	15:36	1.42		
D 14	08:59	12.88	91	21:18	12.49	89	03:50	1.70	16:10	1.51		
L 15	09:31	12.63	86	21:49	12.18	83	04:21	1.87	16:40	1.84		
M 16	10:01	12.17	78	22:16	11.71	73	04:48	2.28	17:06	2.37		
M 17	10:28	11.54	68	22:43	11.12	62	05:12	2.87	17:29	3.03		
J 18	10:54	10.82	56	23:09	10.46	51	05:32	3.53	17:51	3.72		
V 19	11:23	10.06	45	23:43	9.76	39	05:55	4.19	18:19	4.40		
S 20	12:05	9.28	34	-	-	-	06:31	4.83	19:05	5.03		
D 21	00:37	9.08	30	13:31	8.67	28	07:35	5.35	20:20	5.43		
L 22	02:24	8.77	28	15:25	8.75	32	09:09	5.43	21:54	5.30		
M 23	03:57	9.19	37	16:41	9.42	43	10:44	4.89	23:19	4.62		
M 24	05:03	10	50	17:38	10.32	57	11:58	3.99	-	-		
J 25	05:55	10.93	65	18:26	11.24	72	00:25	3.71	12:58	3.04		
V 26	06:41	11.83	79	19:10	12.06	85	01:20	2.80	13:50	2.17		
S 27	07:24	12.62	91	19:51	12.72	96	02:10	1.98	14:38	1.43		
D 28	08:05	13.23	101	20:31	13.17	104	02:56	1.33	15:22	1.09		

MARS 2021

	PLEINES MERS						BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coef.	Soir	Haut.	Coef.	Matin	Haut.	Soir	Haut.	Coef.	
L 1	08:45	13.6	106	21:10	13.35	106	03:38	0.91	16:04	0.65		
M 2	09:24	13.64	105	21:47	13.2	102	04:17	0.82	16:41	0.78		
M 3	10:02	13.31	98	22:24	12.72	93	04:54	1.12	17:17	1.29		
J 4	10:40	12.62	87	23:02	11.98	79	05:29	1.76	17:51	2.11		
V 5	11:20	11.68	71	23:45	11.07	63	06:05	2.62	18:27	3.09		
S 6	12:11	10.62	55	-	-	-	06:48	3.54	19:14	4.05		
D 7	00:44	10.15	49	13:26	9.71	44	07:49	4.32	20:25	4.74		
L 8	02:15	9.57	42	15:11	9.45	43	09:16	4.63	22:05	4.80		
M 9	03:57	9.57	48	16:43	10	64	10:57	4.21	23:40	4.12		
M 10	05:12	10.79	60	17:47	10.85	67	12:15	3.35	-	-		
J 11	06:06	11.44	72	18:34	11.62	78	00:46	3.21	13:13	2.51		
V 12	06:50	12.13	83	19:13	12.19	86	01:36	2.44	13:59	1.89		
S 13	07:28	12.6	89	19:48	12.53	91	02:18	1.91	14:39	1.52		
D 14	08:03	12.84	92	20:20	12.68	92	02:55	1.62	15:13	1.36		
L 15	08:34	12.87	92	20:50	12.64	90	03:26	1.54	15:42	1.41		
M 16	09:03	12.7	88	21:17	12.42	85	03:55	1.67	16:09	1.67		
M 17	09:30	12.33	82	21:42	12.02	77	04:19	2.01	16:32	2.15		
J 18	09:55	11.77	72	22:06	11.47	67	04:41	2.54	16:52	2.79		
V 19	10:18	11.08	61	22:29	10.81	55	04:58	3.17	17:10	3.49		
S 20	10:43	10.3	49	22:56	10.07	43	05:17	3.85	17:33	4.23		
D 21	11:14	9.48	37	23:36	9.29	32	05:47	4.54	18:10	4.96		
L 22	12:13	8.65	28	-	-	-	06:39	5.19	19:22	5.55		
M 23	01:13	8.63	26	14:44	8.46	28	08:15	5.50	21:09	5.56		
M 24	03:19	8.88	33	16:12	9.18	40	10:03	5.05	22:46	4.81		
J 25	04:32	9.76	48	17:12	10.23	56	11:28	4.05	23:58	3.71		
V 26	05:29	10.84	65	18:02	11.32	74	12:31	2.92	-	-		
S 27	06:17	11.92	82	18:46	12.3	90	00:56	2.60	13:27	1.88		
D 28	08:02	12.86	97	20:29	13.07	103	01:49	1.62	15:17	1.01		
L 29	08:44	13.55	107	21:09	13.56	111	03:36	0.88	16:02	0.44		
M 30	09:25	13.92	112	21:48	13.73	112	04:20	0.45	16:44	0.24		
M 31	10:04	13.9	111	22:26	13.53	107	05:00	0.42	17:22	0.48		